

Coût de la formation

De l'ordre de 485€ de droits d'inscription pour les étudiants en formation initiale, soit 335€ après prise en charge de 150€ par les partenaires.

Ce tarif comprend : inscription, BU, FSDIE, médecine préventive mais pas la sécurité sociale étudiante. Les étudiants déjà inscrits à l'université ne doivent pas payer une seconde fois la sécurité sociale.

De l'ordre de 779€ de droits d'inscription pour les étudiants en formation continue soit 629€ après prise en charge de 150€ par les partenaires.

Ce tarif comprend inscription, BU, FSDIE et la médecine préventive. Pas de sécurité sociale étudiante pour les inscrits en formation continue.

Contacts

RESPONSABLE DE LA FORMATION

Hubert ALCARAZ

Professeur de droit public
Université de Pau
et des Pays de l'Adour

RENSEIGNEMENTS

Isabelle ROQUIER

Bureau FTLV
isabelle.roquier@univ-pau.fr
05 59 40 80 82

[https://formation.univ-pau.fr/
cpa](https://formation.univ-pau.fr/cpa)

Calendrier d'admission

Dépôt des candidatures :
jusqu'au 11 juillet 2020

Entretiens de sélection :
9 et 10 juillet et début septembre

Début des cours :
septembre 2020

Candidature

Déposer une lettre de motivation et un curriculum vitae avant le 11 juillet 2020 sur la plateforme Apoflux :
<https://apoflux.univ-pau.fr>

L'inscription définitive se déroulera au Collège SSH de Pau pour les candidats sélectionnés en septembre 2020.

Diplôme d'université (DU)

Métiers de l'administration générale territoriale

Devenir **Secrétaire de mairie** ou **Gestionnaire administratif**



Conception : Direction de la communication - Impression : Centre de reprographie - UPPA - Juin 2020

<https://formation.univ-pau.fr/cpa>



Le Diplôme Universitaire des Métiers de l'Administration Générale Territoriale vise à répondre aux besoins de recrutement à venir sur des postes de secrétaires de mairie et de gestionnaires administratifs des collectivités de moins de 5 000 habitants dans le bassin des Pays de l'Adour.

Face à la diversité des compétences requises sur ces postes et aux départs en retraite prévus, ce Diplôme a vocation à former des professionnels (emploi de rédacteur territorial) possédant les savoirs et les savoir-faire leur permettant d'être rapidement opérationnels dans leurs fonctions professionnelles futures.

Double objectif

- Former aux métiers de secrétaire de mairie ou de gestionnaire administratif dans les collectivités locales de moins de 5 000 habitants (80 % de la formation).
- Préparer au concours de rédacteur territorial, catégorie B (20 % de la formation).

Finalité professionnelle

- Occuper un poste de secrétaire de mairie ou de gestionnaire administratif en tant que rédacteur territorial (suite à l'obtention du concours).
- Intégrer, selon les besoins, les services de missions temporaires des CDG du bassin des Pays de l'Adour (un tremplin vers l'emploi et une expérience professionnelle).
- Être recruté en tant qu'agent non titulaire dans des communes de moins de 1 000 habitants sur des postes de secrétariat de mairie (conformément à la réglementation).

Atouts de la formation

- Une formation théorique et pratique dispensée par des universitaires et des professionnels territoriaux.
- Un module consacré à l'exercice professionnel.
- Un stage en collectivité d'une durée d'un mois minimum, le cas échéant avec l'appui des CDG partenaires.
- Un suivi régulier des étudiants et un accompagnement à la recherche d'emploi par les partenaires du diplôme.

Publics visés*

- Étudiants (Bac + 2 minimum)
- Demandeurs d'emploi et salariés du secteur privé en reconversion professionnelle (expérience professionnelle ou Bac + 2)
- Agents territoriaux en poste

* sous réserve de satisfaire les conditions d'accès au concours de rédacteur territorial

Programme de la formation

390 h de formation théorique et pratique

FORMATION AUX MÉTIERS

UE 1 - Le cadre général de l'action administrative territoriale

- Introduction au droit des collectivités territoriales
- Le cadre institutionnel et partenarial de l'action des collectivités territoriales
- Les grands principes de l'action des collectivités territoriales

UE 2 - Les moyens de l'action administrative territoriale

- Les moyens humains - la Fonction Publique Territoriale
- Les moyens financiers
- Les moyens matériels

UE 3 - Les principaux domaines de l'action administrative territoriale

- Les services déconcentrés de la commune
- L'urbanisme et les affaires foncières
- L'action sociale
- Le développement économique local (notions)

UE 4 - L'exercice professionnel

- Le fonctionnement interne de la collectivité
- Les principes déontologiques
- La méthodologie professionnelle
- Stage

PRÉPARATION AU CONCOURS DE RÉDACTEUR TERRITORIAL

UE 5 - La préparation aux épreuves d'admissibilité

- Des réponses à une série de questions
- La note de synthèse

UE 6 - La préparation à l'épreuve d'admission

- Méthodologie de l'épreuve d'admission
- Entraînement à l'épreuve orale

Lieu et périodes de la formation

Les cours se déroulent sur le campus de Pau de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour dans le bâtiment Droit, Économie, Gestion.

Formation aux métiers	Septembre 2020 à juin 2021	Cours les jeudis et vendredis
Préparation au concours	D'octobre 2020 à début 2022	Cours le samedi

Les écrits de rédacteurs auront lieu en octobre 2021